



PRIÈRE

DIX HEURES

L'Assemblée convient de procéder à la deuxième lecture du projet de loi 219.

M. CULLEN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 219 — *Loi modifiant la Loi sur la pension de retraite des enseignants/The Teachers' Pensions Amendment Act.*

Il s'élève un débat.

M. CULLEN, M^{me} la *ministre* ALLAN, MM. SCHULER et CALDWELL, M^{me} MITCHELSON, M^{me} la *ministre* HOWARD ainsi que M. GERRARD interviennent. M. MARTINDALE exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

M. MARTINDALE présente la proposition suivante :

Proposition n° 14 : Exploitation sexuelle des jeunes

Attendu :

que l'exploitation sexuelle des enfants et des jeunes constitue une grave forme d'abus et que le gouvernement du Manitoba prend la situation au sérieux;

que les enfants autochtones et les filles sont victimes d'exploitation sexuelle de manière disproportionnée;

que les groupes communautaires tels que la Coalition contre l'exploitation sexuelle des enfants sont au premier plan dans la lutte contre ce problème et qu'ils ont lancé diverses initiatives de prévention et d'intervention;

que le gouvernement provincial est fier de collaborer avec ces groupes pour combattre ce problème en élaborant des initiatives telles que la stratégie de lutte contre l'exploitation sexuelle appelée « Tracia's Trust »;

que le gouvernement provincial agit également en élargissant notamment le programme d'action communautaire qui vise à réduire le nombre de jeunes fugueurs, lesquels sont plus vulnérables face à l'exploitation, en fournissant une formation et une aide spécialisée aux parents de famille d'accueil qui hébergent des jeunes victimes d'exploitation sexuelle et en coordonnant les efforts de 22 organismes qui luttent contre ce type d'exploitation,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba reconnaisse l'important travail effectué par les membres des collectivités partout au Manitoba qui se sont associés au gouvernement provincial dans la lutte active contre l'exploitation sexuelle des jeunes.

Il s'élève un débat.

M. MARTINDALE, M^{mes} MITCHELSON, BLADY et ROWAT ainsi que M^{me} la ministre MARCELINO interviennent. M. SCHULER exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

TREIZE HEURES TRENTE

M. le ministre SWAN propose la première lecture du projet de loi 45 — *Loi corrective de 2011/The Statutes Correction and Minor Amendments Act, 2011* — dont l'objet a été indiqué.

Présentation et lecture de pétitions :

M. DERKACH — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Infrastructure et des Transports considère les avantages du plan élaboré par des membres de la collectivité, lequel comprend une pente surélevée sur la route provinciale secondaire n° 160, l'enlèvement d'un tas de gravier à l'intersection des routes n°s 16 et 160 ainsi que la construction d'une voie d'accélération sur le côté nord de la route n° 16 à l'ouest de la route provinciale secondaire n° 160, et qu'il envisage la tenue de consultations publiques supplémentaires avant d'entreprendre ce projet afin que toutes les préoccupations des citoyens soient entendues et prises en compte avant le début des travaux. (T. Grabauskas, D. Parkinson, A. Grabauskas et autres)

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Infrastructure et des Transports considère l'importance de réduire la limite de vitesse à 80 km/h sur la route provinciale à grande circulation n° 5 à proximité de Sainte-Rose à partir du côté ouest du pont Turtle River jusqu'au côté sud de l'accès au Ste. Rose Auction Mart afin de mieux assurer la sécurité des automobilistes. (C. Tardiff, D. Gamache, B. Therrien et autres)

M. GOERTZEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Justice envisage d'assurer le suivi et l'application stricts des ordonnances du tribunal visant des voleurs de véhicules et d'assurer que toute contravention à celles-ci soit rapportée à la police et fasse l'objet d'une poursuite en justice. (G. Makris, T. Nakoulas, I. Kolodziej et autres)

M. PEDERSEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à construire la ligne de transmission BiPole III sur le côté est du lac Winnipeg, tracé moins coûteux et plus fiable, afin d'offrir à chaque famille manitobaine de quatre personnes des économies de 11 748 \$. (J. Atchison, G. A. England, E. M. Saunders et autres)

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à construire la ligne de transmission BiPole III sur le côté est du lac Winnipeg, tracé moins coûteux et plus fiable, afin d'offrir à chaque famille manitobaine de quatre personnes des économies de 11 748 \$. (D. Jackson, L. Dudych, D. Mastaler et autres)

M. ASHTON, *ministre responsable des Mesures d'urgence*, fait une déclaration au sujet de l'état des inondations au Manitoba.

M. BRIESE et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

Pendant la période des questions orales, M^{me} TAILLIEU invoque le *Règlement* au sujet de l'utilisation de termes non parlementaires par le ministre de l'Innovation, de l'Énergie et des Mines.

M^{me} la *ministre* HOWARD intervient sur le rappel au *Règlement*. Le président informe l'Assemblée qu'il met l'affaire en délibéré.

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M^{mes} MITCHELSON, BRAUN et ROWAT, M. WHITEHEAD ainsi que M^{me} DRIEDGER font des déclarations de député.

Conformément au paragraphe 31(8) du *Règlement*, le leader du gouvernement à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur la Journée des cadets sera examinée le mardi 7 juin 2011.

M. le *ministre* MACKINTOSH propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 39 — *Loi sur la protection des familles en deuil (modification de diverses dispositions législatives)/The Grieving Families Protection Act (Various Acts Amended)*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* MACKINTOSH intervient. Sur la motion de M. SCHULER, le débat est ajourné.

M. le *ministre* SWAN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 29 — *Loi sur l'exploitation sexuelle d'enfants et la traite de personnes/The Child Sexual Exploitation and Human Trafficking Act*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* SWAN intervient. Sur la motion de M. SCHULER, le débat est ajourné.

M^{me} la *ministre* WOWCHUK propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 22 — *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières/The Securities Amendment Act.*

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* WOWCHUK intervient. Sur la motion de M. SCHULER, le débat est ajourné.

M^{me} la *ministre* WOWCHUK propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 27 — *Loi sur le Jour du patrimoine ukrainien-canadien au Manitoba/The Manitoba Ukrainian Canadian Heritage Day Act.*

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* WOWCHUK intervient. Sur la motion de M. SCHULER, le débat est ajourné.

M. le *ministre* RONDEAU propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 42 — *Loi sur la reconnaissance de l'apport des aidants naturels/The Caregiver Recognition Act.*

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* RONDEAU intervient. Sur la motion de M^{me} ROWAT, le débat est ajourné.

M^{me} la *ministre* HOWARD propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 23 — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi/The Employment Standards Code Amendment Act.*

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* HOWARD intervient. Sur la motion de M. DYCK, le débat est ajourné.

M. le *ministre* MACKINTOSH propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 35 — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (contrats de téléphonie cellulaire)/The Consumer Protection Amendment Act (Cell Phone Contracts)*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* MACKINTOSH intervient. Sur la motion de M. PEDERSEN, le débat est ajourné.

M. le *ministre* MACKINTOSH propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 36 — *Loi sur le registre des mauvais traitements infligés aux adultes et modifications concernant la Loi sur les personnes vulnérables ayant une déficience mentale/The Adult Abuse Registry Act and Amendments to The Vulnerable Persons Living with a Mental Disability Act*.

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* MACKINTOSH intervient. Sur la motion de M^{me} MITCHELSON, le débat est ajourné.

M. le *ministre* MACKINTOSH dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 36.

(Document parlementaire n° 72)

M. le *ministre* MACKINTOSH propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 40 — *Loi sur les condominiums et modifications législatives en matière de conversion en condominium/The Condominium Act and Amendments Respecting Condominium Conversions (Various Acts Amended)*.

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* MACKINTOSH intervient. Sur la motion de M^{me} TAILLIEU, le débat est ajourné.

M. le *ministre* MACKINTOSH dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 40.

(Document parlementaire n^o 73)

M. le *ministre* MACKINTOSH propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 41 — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools/The Liquor Control Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* MACKINTOSH intervient. Sur la motion de M. BOROTSIK, le débat est ajourné.

M^{me} la *ministre* HOWARD propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 32 — *Loi sur les services essentiels (soins de santé) et modifications connexes/The Essential Services (Health Care) and Related Amendments Act*.

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* HOWARD intervient. Sur la motion de M. DYCK, le débat est ajourné.

M^{me} la *ministre* HOWARD propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 34 — *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail (présomption s'appliquant au personnel du bureau du commissaire aux incendies)/The Workers Compensation Amendment Act (Presumption re OFC Personnel)*.

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* HOWARD intervient. Sur la motion de M. DYCK, le débat est ajourné.

M^{me} la *ministre* HOWARD dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 34.

(Document parlementaire n^o 74)

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

George Hicke